

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2016-029
Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue
Service : Dotation et développement organisationnel
Objet : Besoin de main-d'œuvre – Direction du greffe
Date : 6 avril 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 7 décembre 2015, le conseil de la Ville autorisait, par la résolution CV-2015-11-63, la proposition de réorganisation de la Direction des affaires juridiques et du greffe, comme mentionnée à la fiche de prise de décision RHAC-2015-098.

Les modifications proposées comprenaient le scindement de la direction en deux (2) directions distinctes et la création d'un poste de directeur du greffe et greffier ou directrice du greffe et greffière, ainsi que celle d'un poste de directeur ou directrice des affaires juridiques.

Afin de mener à bien l'ensemble des modifications requises, il est recommandé de procéder au mouvement de main-d'œuvre mentionné en annexe.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
	EPA – aucun impact			

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires : prévu au budget 2016.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-145-00-XXX
- Règlement d'emprunt spécifique RV-____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2016	2017	2018
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire



Date : 11 / 4 / 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE et CV du 11 avril 2016


PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

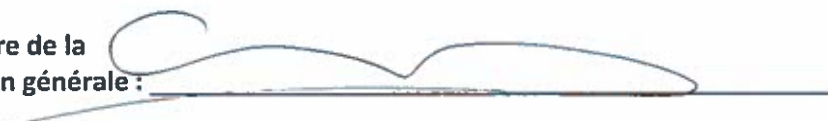
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre précisé en annexe et d'autoriser Monsieur le Maire et le représentant désigné à signer la lettre d'entente ci-jointe en annexe.

Liste des pièces jointes : Annexe 1 – Mouvement de main-d'œuvre
Annexe 2 – Lettre d'entente CAD-2016-04

Préparé par : <u>Manon Gauvreau</u>		Titre d'emploi : <u>directrice RHAC</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 11 / 04 / 2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :



Date : 11 / 4 / 2016

Il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre suivant :

- 1) Nommer Mme Marlyne Turgeon au poste hors cadre de directrice du greffe et greffière par intérim à la Direction du greffe, aux conditions de travail prévues à la lettre d'entente ci-jointe.
-